

Chers amis de Cordouan,

À n'en pas douter, 2020 n'aura pas été la meilleure année que nous ayons connue depuis la création de l'association il y a bientôt 40 ans, et elle nous laissera quelques non-souvenirs : pas de sortie des adhérents, pas plus de nuits du phare, peu de visiteurs au musée et le report en 2021 de la décision concernant le classement du phare de Cordouan au patrimoine de l'humanité.

Mais je souhaite quand même positiver : ce sera l'année de la finalisation du tour de table financier et de la passation des marchés pour la restructuration du musée, l'année charnière entre le musée d'avant et le musée d'après.

Je ne retiendrai donc que cela : 2020 aura été l'année de préfiguration du renouveau de notre musée.

A l'aube de la nouvelle année, je formule des vœux pour que 2021 soit plus conviviale, que la pandémie soit éradiquée et que nous puissions reprendre les activités de promotion du phare de Cordouan conformément à nos ambitions.

Le conseil d'administration se joint à moi pour vous présenter nos meilleurs vœux pour la nouvelle année.

Le président,

Jean-Marie Calbet

Notre musée a déménagé

Qu'est-ce qu'on est riche quand on déménage !
Après un premier conditionnement par notre hôtesse et du tri par des membres du C.A, une entreprise a été mandatée par l'association pour toutes les manipulations délicates ! C'était les 19 et 20 novembre.



Bulletin d'adhésion 2021 (à découper)

M. M^{me} (Prénom et Nom) :

Adresse :

Courrier électronique :Téléphone :

Renouvelle(nt) son (leurs) adhésion(s) à l'**Association des phares de Cordouan et de Grave** pour l'année 2021.

Cotisation individuelle : 10 €

Cotisation «couple» : 15 €

Coupon à détacher et à joindre à votre règlement adressés à :

Jean-Marie CALBET - 23 route du Petit Moulin - 33340 Gaillan-Médoc

Les travaux du nouveau musée de Cordouan et des Phares et Balises ont commencé

Les travaux ont officiellement débuté le 15 décembre sous la maîtrise d'ouvrage du Conservatoire du Littoral et des Espaces lacustres, établissement public de l'État, gestionnaire de plusieurs sites de la Pointe du Médoc. Les cabinets BL2 Architectes et Architecture Patrimoine ont conçu le projet.

Retardé d'une année, le chantier va donner un nouveau visage à notre musée, ouvert par l'association en 1983 puis agrandi en 1999 en utilisant l'un des deux logements de gardien.

Désormais, le **musée de Cordouan et des Phares et Balises** s'inscrit dans la valorisation touristique et patrimoniale de la Pointe de Grave et de la Pointe du Médoc. Il sera le relais, à terre, sur la rive gauche de l'estuaire, du phare de Cordouan... pour qui nous souhaitons le classement au patrimoine mondial de l'Humanité !

Le coût global des travaux est estimé à 942 000 €. Plusieurs participations financières ont été obtenues : celles de l'État via la Direction Régionale des Affaires Culturelles (223 200 €), de la Région Nouvelle-Aquitaine (300 000 €), du Conseil Départemental de la Gironde (96 820 €) et de l'Union Européenne par les fonds Leader (25 000 €). C'est un investissement financier de grande ampleur, sans aucune mesure avec ce que nous pouvions apporter. Nous avons pris des engagements : par exemple, le conseil d'administration a financé la construction de la maquette de Cordouan à l'époque de Louis de Foix, à la même échelle des phares de Gironde que nous possédons déjà.

Plusieurs entreprises locales ont été retenues quand cela a été possible (Charente-Maritime, Médoc) pour les menuiseries, les peintures, la plomberie et le chauffage et l'électricité.

Signe de confiance, reconnue pour son engagement dans la promotion de Cordouan, notre association, qui fêtera ses 40 années d'existence en 2021, en sera le gestionnaire. Il nous faudra réfléchir à l'accueil des futurs visiteurs et prendre à notre charge les dépenses de personnel.

La durée du chantier est de 11 mois ; c'est seulement à l'automne prochain que le nouveau musée sera ouvert à la visite. Espérons que les protocoles sanitaires ou des contraintes techniques ne retardent pas la concrétisation d'un projet si attendu. C'est donc véritablement au printemps 2022 que tout sera prêt pour accueillir les premiers visiteurs.

Une fois les travaux terminés, il va falloir s'approprier les nouveaux espaces : nouvelles salles, nouvelles collections... Un important travail préparatoire débute aussi.

La saison touristique 2021 sera inévitablement perturbée. Cependant, l'association va tout mettre en œuvre pour que les visiteurs puissent, a minima, emprunter l'escalier de la tour et, une fois les 107 marches franchies, profiter de la terrasse du haut du phare et de sa table d'orientation. Malgré tout, les traditionnelles Nocturnes, le 21 juillet et le 5 août, devraient être maintenues.
